



Public : Toute personne amenée à intervenir sur un site industriel, tertiaire ou de construction, dans le cadre de ses fonctions professionnelles.	<div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">Objectif de la formation</div> <p>A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre les principaux risques liés aux interventions en entreprises extérieures• Connaître les dispositions réglementaires• Identifier ses droits, obligations et responsabilités en tant que salarié d'une entreprise extérieure• Respecter les consignes de sécurité, de circulation et d'accès sur site industriel• Mettre en œuvre les bonnes pratiques de prévention et utiliser les Équipements de Protection Individuelle et Collective adaptés• Réagir efficacement en cas d'incident ou d'accident sur site <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">Formation Théorique</div> <p>❖ Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation de la formation• Objectifs attendus <p>❖ La réglementation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Code du travail – articles R4511 à R4515 relatifs à la coactivité et aux interventions d'entreprises extérieures• Le décret du 20 février 1992 sur le plan de prévention• Responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure• Notions de permis de travail, consignations et autorisations spécifiques <p>❖ Les risques liés aux interventions en entreprise extérieure :</p> <ul style="list-style-type: none">• Accidentologie et statistiques principales• Typologie des risques rencontrés• Conséquences humaines, juridiques et financières <p>❖ Les principes de prévention :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les 9 principes généraux de prévention• Évaluation des risques et plan de prévention• Organisation et communication entre entreprises• Bonnes pratiques pour limiter les distractions• Importance de la traçabilité et du retour d'expérience <p>❖ Les équipements de protection :</p> <ul style="list-style-type: none">• Équipements de Protection Individuelle• Équipements de Protection Collective• Entretien, vérification et bonne utilisation <p>❖ Les règles de conduite et de sécurité sur site :</p> <ul style="list-style-type: none">• Accès, circulation, stationnement et zones interdites• Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident• Procédures d'alerte et de secours <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">Formation Pratique</div> <p>❖ Le matériel et la préparation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification des EPI requis et vérification de leur bon état• Lecture et compréhension d'un plan de prévention type• Analyse d'un permis de travail ou d'une autorisation spécifique <p>❖ Mises en situation réelles ou simulées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Exercices de reconnaissance des risques sur site simulé• Mise en pratique des consignes de sécurité lors d'une intervention• Simulation de comportements à adopter face à différents risques• Exercices d'évacuation et application des procédures d'alerte en cas d'incident• Jeux de rôle sur la communication entre salariés d'entreprises extérieures et responsables de site
Prérequis et Aptitudes : Savoir lire et écrire français. Avoir une bonne condition physique.	
Durée de la formation : 1 journée (7 heures).	
Lieu de la formation : Dans notre centre permettant des mises en situation pratiques en conditions réelles	
Nombre minimum et maximum de stagiaires par sessions : de 3 à 10 personnes.	
Accessibilité aux personnes handicapées : Si des adaptations sont nécessaires, merci de nous contacter.	
Formateur : Possédant une expérience significative dans le domaine des travaux.	
Moyens pédagogiques : Vidéo projecteur, plateau technique, EPI divers.	
Modalités pédagogiques : Méthode basée sur la participation et la démonstration, mises en situations.	
Modalités d'évaluations : Evaluation théorique via QCM, évaluation pratique continue.	
Délai et modalités d'accès : Sessions régulières, nous contacter via le site internet.	
Validation : Attestation individuelle de suivi de formation.	
Validité du titre : La validité recommandée du titre délivré est de 3 ans.	
Tarifs : Sur demande.	